

Bilan intermédiaire, novembre 2012

La bibliothèque Cujas a construit son contrat quadriennal sur quatre axes stratégiques, déclinés en actions spécifiques dont un premier bilan, peut être détaillé comme suit :

Objectif stratégique I : renforcer la gouvernance de la BIU Cujas

Objectif opérationnel 1 : élargir l'accessibilité de la bibliothèque

Action 1 : renforcer les horaires d'ouverture

La bibliothèque Cujas, pionnière dans l'élargissement des horaires d'ouverture, assure un accueil du public 69h par semaine, dans des conditions difficiles et grâce à un investissement remarquable de l'équipe du département des services aux publics et une contribution financière importante supportée par la bibliothèque sur ses ressources propres.

Dans ce contexte, une extension a néanmoins été apportée pour les horaires d'ouverture d'été (+30h en moyenne annuelle) pour répondre à une demande des enseignants chercheurs, ainsi que pour les horaires d'ouverture de la salle du patrimoine (+ 3h hebdomadaires).

Action 2 : faciliter l'accueil des publics handicapés

Des travaux sont en cours, pour créer un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle de lecture principale. Le chantier, d'une durée de 9 mois, a un impact considérable sur le fonctionnement de la bibliothèque : l'aménagement de l'ascenseur étant au cœur des zones de circulation du public et du personnel. L'inconvénient de devoir fermer temporairement la bibliothèque (du 17 septembre à la fin décembre 2012) a été compensé par l'opportunité d'améliorer les services proposés au public, avec un programme de modernisation des locaux décliné en 4 objectifs :

- augmentation du nombre de places assises dans la salle de lecture principale,
- accroissement significatif du nombre de documents proposés en libre accès,
- câblage des tables de la salle de lecture, de la salle des périodiques et de la salle Paul Viollet : aux prises électriques, déjà disponibles, seront ajoutées des prises informatiques,
- réaménagement des locaux réservés aux lecteurs (toilettes et locaux d'implantation des imprimantes et photocopieurs en libre-service notamment) pour améliorer leur confort d'utilisation.

Objectif opérationnel 2 : améliorer l'accessibilité des fonds documentaires (Actions associées: 7,8,9)

Action 3 : changer le SID

Le nouveau système en cours d'implantation (SIGB Aleph accompagné par la suite logicielle développée par Ex Libris) va permettre d'améliorer les services au public, en

- améliorant la visibilité des points d'accès à l'information sur le portail de la BIU pour mettre en valeur les contenus et faciliter l'accès aux ressources grâce à une interface intuitive
- mettant à disposition du public des outils performants et personnalisables, accompagnés de nombreux services : compte lecteur, visibilité sur les transactions, réservations sur des ouvrages empruntés non disponibles, alertes personnalisées, pré-inscriptions en ligne,

suggestions d'achat, alertes sur les nouvelles acquisitions, accessibilité sur les terminaux mobiles, recherches enregistrées, fils RSS proposés par la bibliothèque ou enregistrés par le lecteur pour faire de la veille documentaire sur un sujet ou être tenu au courant des actualités. L'homogénéisation des outils proposés va également optimiser les conditions de travail des professionnels : les opérations de gestion seront notamment simplifiées puisque le lecteur aura accès à son propre compte et la communication avec le public sera facilitée par des échanges par SMS et email.

Les applications ont été installées en janvier 2012 et la bascule dans le nouveau système est prévue pour novembre 2012.

Action 4 : élargir les accès distants au portail de la bibliothèque

Un effort constant sur la durée du contrat a permis de négocier progressivement l'ouverture des accès distants pour les publics des universités Paris 1 et Paris 2 : plus de 54 ressources sont proposées dans ce mode d'accès (dont 22 pour les publics de Paris 2 en fonction des contrats négociés avec les éditeurs).

Par ailleurs la BIU Cujas apporte une contribution majeure au fonctionnement du service de réponse à distance mutualisé *Rue des facts* permettant de répondre en ligne aux questions des étudiants.

Objectif stratégique II : conforter l'excellence de la BIU Cujas en documentation juridique

Objectif opérationnel 3 : étendre la couverture documentaire du CADIST, en synergie avec la carte documentaire du Quartier Latin (Actions associées : 12, 13, 15, 16)

Action 5 : amplifier les collections de monographies et de thèses étrangères en droit

La nouvelle convention CADIST, ratifiée en 2011, confirme le rôle dévolu à la BIU Cujas comme pôle de référence pour la documentation de niveau recherche en sciences juridiques et la mission qui lui est confiée pour assurer la plus large couverture possible sur l'offre éditoriale en langues étrangères dans ce secteur disciplinaire. A moyens constants, l'exercice de cette mission est fortement contraint par un renchérissement croissant des publications d'origine étrangère, la BIU a néanmoins pu maintenir sa couverture documentaire en continuant à privilégier les documents en langue anglaise et allemande, points forts de ses collections, tout en s'efforçant d'élargir son spectre d'acquisition sur d'autres aires linguistiques (hispanophone et lusophone, notamment).

Action 6 : compléter les collections de périodiques juridiques français et étrangers, dans la perspective de la conservation partagée en Ile-de-France

Les collections de la BIU sont régulièrement complétées par des achats dans le circuit de l'antiquariat et par le développement d'une politique d'échanges avec d'autres bibliothèques, afin d'acquérir des fascicules épuisés dans le commerce.

Action 7 : enrichir l'offre électronique de la bibliothèque en intégrant notamment de nouveaux supports (livres électroniques)

La bibliothèque assure un suivi et une veille sur les acquisitions de ressources électroniques et souscrit chaque année à de nouveaux abonnements. Au cours du présent contrat, comme les années précédentes, une partie des acquisitions de ressources électroniques a été mutualisée avec les partenaires de Paris 1 (SCD, BIU Sorbonne, MSE, bibliothèque de l'Institut de Géographie). Par ailleurs, la bibliothèque Cujas participe aux activités du consortium Couperin en assurant la coordination du pôle sciences juridiques et politiques, en menant des négociations avec les éditeurs sur différentes ressources et se positionnant comme interlocuteur privilégié pour suivre les évolutions éditoriales. La bibliothèque est très active dans le montage et le suivi de

groupement de commandes comportant en général une soixantaine de bibliothèques adhérentes, ce qui induit de nombreuses réunions avec les éditeurs concernés et l'Abes, ainsi qu'un important suivi administratif.

Objectif opérationnel 4 : développer le programme de numérisation de la BIU Cujas dans une logique de partenariat (Actions associées : 3, 4, 5, 6, 16)

Action 8 a : accroître l'offre numérique de Cujas

La bibliothèque poursuit son plan d'action structuré autour de chaînes de numérisations interne et externe.

En premier lieu, la totalité des documents numérisés en interne sur le plateau technique de la BIU depuis 2008 (soit environ un tiers des ouvrages de la liste Pfister Roumy postérieurs à 1830) est désormais accessible en ligne sur l'interface Cujasnum et archivée de façon pérenne au Centre informatique national de l'enseignement supérieur (Cines). La bibliothèque Cujas est ainsi la première bibliothèque universitaire française à avoir mis en œuvre l'archivage pérenne de ses documents numérisés. Sur le plan de la numérisation externe confiée à la société Arkhênum, un train de documents comportant un grand nombre de recueils de jurisprudence de l'Ancien Régime, dotés de tables des matières particulièrement complexes, ont été traités avec le concours d'étudiants en histoire du droit chargés de la saisie des tables des matières des ouvrages du fonds ancien et au contrôle qualité des documents numérisés.

Action 8 b : co-animer le réseau des partenaires pour la création d'une bibliothèque juridique partagée

Depuis 2008, la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque interuniversitaire Cujas, en accord avec le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ont initié un programme de numérisation concertée en sciences juridiques. Dans le cadre des appels d'offre de ce programme, co-pilotés depuis 2008 par les deux établissements, plus de 1 million de pages ont pu être mises en ligne.

Par ailleurs, la bibliothèque Cujas est partenaire du projet Droitpol, retenu par l'Agence nationale de la recherche en 2009. Ce projet, auquel participe notamment l'institut Michel Villey de l'université Paris 2, porte sur l'histoire de la rédaction des différentes constitutions françaises. La bibliothèque a assuré en 2009 la numérisation des ouvrages dont la liste lui avait été fournie par l'équipe projet : 2 496 pages ont ainsi été ocrées, relues et corrigées intégralement.

La bibliothèque a été sollicitée par le CECOJI (Centre d'Etudes sur la Coopération Juridique Internationale du CNRS) pour participer au projet Mémoloi. Ce projet qui porte sur l'élaboration des grandes lois relatives à la sauvegarde du patrimoine s'inscrit dans un projet plus large, baptisé Diachronic, auquel participent notamment l'INSERM, l'Ecole nationale des chartes, l'INA et le Laboratoire informatique de Paris Nord (LIPN). Il n'a -dans un premier temps- pas été retenu par l'ANR, mais la bibliothèque continue à accompagner le travail du CECOJI en assurant la fourniture et la numérisation de documents.

Objectif stratégique III : élargir le champ d'expertise scientifique de la BIU Cujas

Objectif opérationnel 5 : accompagner la recherche (Actions associées : 3, 5)

Action 9 : mettre en œuvre le dépôt électronique des thèses et leur diffusion (dispositif STAR, ABES) en partenariat avec les SCD d'UP1 et UP2

En 2009 et 2010, les études préalables au traitement des thèses électroniques de l'Université Paris 2 ont été poursuivies, en partenariat avec le SCD, la DSI et le service des thèses de l'université. Les modalités techniques du signalement ont été définies d'un commun accord au début 2011. Le passage en production du projet de signalement, de diffusion et d'archivage des thèses électroniques de l'université Paris 2 date de 2011 : la BIU assurant la saisie des

métadonnées bibliothéconomiques dans le système Star développé par l'Abes. La bibliothèque Cujas participe également aux réflexions sur la mise en place du circuit des thèses électroniques en collaboration avec le SCD et les services concernés de Paris I.

Action 10 : développer un outil de veille sur la recherche en sciences juridiques

Le recueil des données préalable à la réalisation de cet outil, ciblé sur l'analyse des productions scientifiques des chercheurs des universités Paris I et Paris II, en vue de regroupements thématiques en clusters de recherche permettant d'assurer un accompagnement très précis de leurs besoins documentaires, est en cours d'élaboration. La réalisation de cet outil ne sera sans doute pas achevée dans le cadre du présent contrat, faute de ressources humaines suffisantes.

Action 11 : valoriser les fonds de la bibliothèque par l'accompagnement ou l'organisation de manifestations scientifiques

Les actes du Colloque Carbonnier (organisé par la BIU Cujas, au Sénat les 5 et 6 novembre 2008) sont parus au dernier trimestre 2012, en ligne sur le site du Sénat et sous forme papier. La mise en forme de ces actes a été confiée à un doctorant en sciences juridiques qui a notamment assuré la transcription et la reformulation des communications du colloque enregistrées sur cédérom.

Objectif opérationnel 6 : accompagner la formation des étudiants à la maîtrise des méthodologies de l'information (Actions associées : 7,12)

Action 12 : diversifier et enrichir les approches pédagogiques en fonction des publics

La bibliothèque Cujas propose depuis plusieurs années des formations aux écoles doctorales de des universités Paris 1 et Paris 2, ainsi qu'à l'université Paris 10. Ces formations sont assurées directement par la BIU Cujas pour les doctorats de l'université Paris 1, le SCD assurant des formations aux niveaux précédents. En revanche, pour l'université Paris 2, elles font l'objet d'une répartition des interventions entre les formateurs de la BIU et du SCD. Toutes les écoles doctorales des universités Paris 1 et Paris 2 sont concernées, sauf une qui devrait rejoindre le dispositif en 2012. Par ailleurs, la bibliothèque a poursuivi et amplifié le programme de formations proposées aux lecteurs de tous niveaux dans ses propres locaux.

Action 13 : développer ou créer de nouveaux guides

En complément de ses offres de formation, la BIU Cujas coordonne et alimente le *Jurisguide*, conçu dès ses débuts comme un outil collaboratif : ce guide en ligne s'adresse aux étudiants en sciences juridiques et aux formateurs à la recherche d'informations juridiques. Il propose un panorama des ressources documentaires disponibles dans le domaine du droit, une banque d'exercices pédagogiques, des méthodes et des guides pour une recherche efficace, des outils et des supports de formation pour les formateurs.

Le *Jurisguide* a connu au cours des deux dernières années une hausse très nette de sa fréquentation, qui s'établit aujourd'hui en moyenne à 22 470 connexions mensuelles. Après la France, ce sont les Etats-Unis qui génèrent le plus de consultations.

Par ailleurs, la BIU développe et actualise de nombreux guides disponibles sur son portail. Pour homogénéiser leur présentation et mettre en valeur leur contenu, une ligne éditoriale et une charte graphique ont été définies.

Objectif stratégique IV : préserver le patrimoine documentaire de la BIU Cujas

Objectif opérationnel 7 : optimiser la conservation des collections (Actions associées : 5, 6, 7)

Action 14 : poursuivre le traitement des collections et améliorer les conditions de stockage

Le travail sur le plan de la conservation des collections a connu une grande avancée à l'occasion

des travaux sur les réserves de la bibliothèque réalisés en 2010. Les collections ayant dû être provisoirement relocalisées chez un prestataire spécialisé avaient été examinées lors de la phase de préparation du déménagement et des fiches de constat avaient été réalisées. Ces dernières ont été saisies sous Excel, ce travail a donné des éléments très utiles pour la mise en place d'une politique de conservation préventive plus raisonnée, afin d'éviter des opérations de restauration ponctuelles, certes spectaculaires, mais d'effet limité.

Pour les documents de la salle de lecture, une procédure de reliure a été mise en place, les ouvrages du libre accès étant très abîmés par des consultations intensives. Une sélection des principales collections en sciences juridiques et sciences économiques a été envoyée à la reliure. Cette politique sera poursuivie dans les années qui viennent, ainsi que le dépoussiérage régulier des collections.

Action 15 : mettre en œuvre un plan de sécurité pour la réserve

Des travaux de mise en conformité de la réserve de la bibliothèque Cujas ont été entrepris en 2010. Les objectifs de l'opération étaient, outre la mise en sécurité, l'amélioration des conditions de conservation des documents et l'aménagement d'un espace de consultation des collections.

Pendant la durée des travaux, la bibliothèque a maintenu ses conditions d'ouverture habituelles, ce qui a nécessité des aménagements constants pour faire cohabiter le chantier, le fonctionnement des services et l'accueil du public. Les travaux se sont achevés dans les délais, la rentrée universitaire 2010 coïncidant avec les derniers ajustements techniques.

Des rayonnages mobiles ont été installés sur les 2 niveaux de sous-sol de la réserve et des rayonnages fixes à l'entresol pour accueillir les très grands formats, qui sont ainsi stockés à plat et à proximité de la salle de lecture de la réserve.

La capacité des réserves de livres anciens (2,3 km) a été augmentée, elle offre des possibilités d'accroissement des collections significatives. Ces réserves ont également été climatisées avec un soin particulier, pour garantir des conditions de conservation optimales pour les collections de documents anciens. Pour célébrer l'achèvement de ce chantier, le reprint d'un ouvrage rare du fonds ancien, l'avant-projet de la toute première Constitution de la France imprimé par l'Assemblée nationale en 1791, a été réalisé.

Objectif opérationnel 8 : programmer l'extension et l'équipement des magasins de Cujas dans une perspective de conservation partagée (Actions associées : 5, 6)

La réorganisation et le redéploiement des collections de la bibliothèque Cujas dans l'extension de magasins située sur le site Sainte-Barbe seront programmés, en phase avec le rapatriement des collections de la BIU Sorbonne sur son site propre.

A cette étape intermédiaire, la BIU est en passe d'atteindre la plupart des objectifs qu'elle s'était assignée dans son contrat quadriennal, deux points de fragilité doivent néanmoins être soulignés.

D'une part, l'amplitude des horaires d'ouverture de la BIU Cujas pèse lourdement sur son activité et sur ses moyens budgétaires: faute de personnels titulaires en nombre suffisant, le recours à de nombreux contractuels, pour un coût supérieur à 15 % de ses ressources globales, limite les capacités d'achats documentaires de la bibliothèque et génère un lourd travail administratif au détriment des activités scientifiques.

D'autre part, le bâtiment de la Bibliothèque présente de fortes contraintes. Depuis plusieurs années, l'université Paris I accompagne la BIU Cujas pour progresser dans la mise en sécurité de ses locaux. Néanmoins, la BIU doit conserver un patrimoine documentaire exceptionnel dans des magasins qui ne répondent plus aux normes en vigueur. A ce problème technique, s'ajoutent les difficultés de gestion des collections dans des espaces pratiquement saturés en raison de l'enrichissement continu des fonds. La perspective de disposer, à horizon 2013, de magasins supplémentaires dans les sous-sols de la BIU Ste Barbe contigus à ceux de la Bibliothèque Cujas, permet d'envisager une solution partielle pour cette difficulté.